



KOBDOMBO LE, 21 MARS 2025

**DECISION MUNICIPALE N°001/25 /D/COMMUNE DE KOBDOMBO/25 DU 21 MARS 2025
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DAO/C-KOBDOMBO/CIPM/2025 du 30
JANVIER 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE
REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA VILLE DE KOBDOMBO,
DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
Vu La Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales décentralisées ;
Vu le Décret N° 95/02 du 24 Avril 1995, portant création de la Commune de Kobdombo ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°000215/A/MINDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de KOBDOMBO Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
Vu la lettre circulaire N°00000792/LC/MINFI du 24 Janvier 2025 relative à l'exécution, suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2025 ;
Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°001/DAO/C-KOBDOMBO/CIPM/2025 du 30 Janvier 2025 pour l'exécution des travaux d'entretien et de réhabilitation de certains axes routiers de la Ville de KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE ;
Vu La lettre N°002/L/KOBDOMBO/CIPM/2025 du 14 Mars 2025 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés portant propositions d'attribution au Maître d'Ouvrage ;
Vu le Budget communal 2025 ;
Vu les nécessités de service ;

D E C I D E :

**Article 1^{er} : EST ATTRIBUTAIRES DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DAO/C-KOBDOMBO/CIPM/2025 du 30 JANVIER
2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DE**

CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA VILLE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.

Appel D'offres	Entreprise	lot	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDUE D'URGENCE N°001/DAO/C- KOBDOMBO/CIPM/2025 du 30 JANVIER 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA VILLE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE	ETS FABOZ	<u>Lot 1 :</u> entretien de la route Ngalla-Salla- Sobia-Mvianga- Mboni- Yenassa- Mbiede- Mbogue	64 976 522	04 mois
	ETS FABOZ	<u>Lot 2 :</u> Réhabilitation de la route Brigade-Place des Fêtes- restaurant Municipal	49 996 755	04 mois

Article 2 : Cette entreprise est tenue de réaliser les prestations conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP ;
- CIPM/KOBDOMBO ;
- ARCHIVES ;
- CHRONO.

KOBDOMBO, le 21 Mars 2025

